

## 6 Société et Culture

Ordre des avocats du Gabon/"Campus Gabon 2016"

## Pour des avocats plus performants et compétitifs

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

Selon le bâtonnier de l'Ordre des avocats du Gabon, Me Jean Pierre Akumbu M'Oluna, c'est le but visé par cette "rencontre du donner et du recevoir" qui a démarré hier, et qui tient lieu de formation transversale pour les avocats africains.

EN collaboration avec celui de Paris, le Barreau du Gabon organise depuis hier, et ce jusqu'au 5 mai prochain, le "Campus Gabon 2016". C'est une "rencontre du donner et du recevoir". Autrement dit, un rendez-vous d'échanges d'expertises, auquel prennent part plus de 200 avocats en provenance de la France, de l'espace OHADA et des autres pays européens.

En attendant la cérémonie solennelle, qui s'ouvre ce matin à l'hôtel Radisson Blu, en présence du deuxième vice-Premier ministre, ministre de la Justice et des Droits humains, Garde Sceaux, Séraphin Moundounga, la journée d'hier a été marquée, à la "Maison de l'Avocat", sise derrière le Tribunal de première instance de Li-



Photo : LUM

Au titre des intervenants, Francis Nguie Kamga (gauche) du Barreau du Cameroun. Photo de droite : Une vue des avocats d'ici et d'ailleurs, hier lors des exposés sur le Tribunal pénal spécial et le secret professionnel.

breville, par une journée de formation organisée conjointement par le Barreau du Gabon, la CIB et le CIFA pour les avocats africains, au nombre desquels ceux du Gabon, pour plus de compétence et de compétitivité dans l'exercice de leur métier.

"Le Tribunal pénal spécial" par Francis Nguie Kamga (Barreau du Cameroun) et "Le secret professionnel" par Hervé Magloire Mounboulou Minkanda, ont constitué la trame des communications d'hier.

La première thématique vient à propos. D'autant plus qu'au Gabon, pour mémoire, la création d'un tel tribunal avait fait couler encre et salive, avant que ne survienne sa dissolution. En effet, aussitôt sa

création intervenue, le Barreau du Gabon avait saisi la Cour constitutionnelle aux fins de lui faire constater la mise en place, dans des conditions qu'il jugeait "cavaliers", d'une telle instance juridictionnelle dans notre pays.

A travers son bâtonnier, Me Jean Pierre Akumbu M'Oluna, le barreau de l'Ordre des avocats du Gabon dénonçait l'érection de cette juridiction spéciale, qui n'avait pas, en amont, obéi au respect des textes réglementaires en vigueur dans notre pays. Pis, les avocats craignaient, par-dessus tout, que le Tribunal spécial vienne à prendre le dessus sur le droit commun. Ce qu'ils jugèrent "intolérable et scandaleux".



Photo : LUM

Subliminal est aussi le thème de la deuxième communication. Si tant est que le "secret professionnel" rime avec le secret de l'instruction. Or, en la matière, dans notre pays, ce ne sont pas des anecdotes qui manquent. Puisque dans certaines instances habilitées, le secret de l'instruction est parfois violé... allègrement.

Un thème central : "l'avocat face aux défis", ainsi que plusieurs sous-thèmes : "les défis contractuels pour le développement économique de l'Afrique", "partenaires publics-privés", "Nouveaux outils et dispositifs d'investissement en Afrique : les zones économiques spéciales", "les opportunités du numérique", "l'essor des télécoms",

"l'adaptation de l'avocat à ces nouvelles pratiques", "la formation continue de l'avocat", "les principes essentiels de la profession d'avocats", "évolution de l'exercice de la profession d'avocat : publicité, interprofessionnalité", "CARPA : regards croisés sur le maniement des fonds", "présentation des CARPA africaines"... domineront les travaux de la journée d'aujourd'hui, après la cérémonie d'ouverture solennelle du "Campus Gabon 2016".

Demain, les travaux porteront sur deux thématiques : "l'avocat face aux droits humains" et "l'avocat : un acteur majeur de la société", qui seront sous-tendues par plusieurs sous-thèmes.

## Santé/Activités médico-chirurgicales délocalisées de la Cnamgs

## Les insuffisants rénaux à nouveau auscultés

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY

Libreville/Gabon

Une délégation de médecins tunisiens séjourne depuis hier à Libreville, dans le cadre de la prise en charge des malades atteints de l'insuffisance rénale. Durant une semaine, ces spécialistes procéderont, avec l'ensemble des médecins gabonais, à la création des fistules artério-veineuses.

LA Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a lancé, depuis hier, à Libreville, en collaboration avec le Service de santé militaire et la structure médicale Tunisia medical services (TMS), des activités médico-chirurgicales

des fistules artério-veineuses. A cette occasion, des spécialistes néphrologues, angiologues et chirurgiens vasculaires tunisiens procèdent, avec des médecins locaux, à des créations des fistules artério-veineuses.

Durant près d'une semaine, ces experts traiteront les personnes atteintes de l'insuffisance rénale. Ils procéderont aussi aux contrôles médicaux des anciens patients auscultés dernièrement à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBA).

En effet, ces praticiens sont à leur deuxième visite à Libreville. Le premier séjour remonte à février dernier, toujours pour les mêmes opérations.

Le médecin tunisien Slim Maraoui a expliqué l'intervention chirurgicale effec-



Photo : DR

L'équipe médicale a procédé hier à la création d'une fistule artério-veineuse sur un patient.

tuée par son équipe en ces termes: «La fistule artério-veineuse consiste à la création d'une entrée pour les dialyses. En clair, pour être dialysé, le patient a besoin d'un accès vasculaire. La fistule est donc une connexion que l'on crée entre l'artère et la veine au cours d'une intervention chirurgicale.

Elle permet au patient d'être relié à la machine de dialyse. Généralement, les insuffisants rénaux sont dialysés à partir d'un cathéter (type de sonde) qui est malheureusement une source d'infections. La fistule vient donc en substitution au cathéter. Elle a une durée de 20 ans. Elle est très

importante pour le bien-être et le confort des malades. Avec les spécialistes angiologues, de néphrologues et de réanimateur qui m'accompagnent, nous effectuerons un maximum d'opérations et de contrôles médicaux des patients ayant déjà bénéficié de cette prestation».

Cette deuxième caravane médicale lancée hier au Service de santé militaire devrait permettre aux médecins de Tunisia medical services (TMS) et leurs collègues du Gabon d'améliorer davantage l'offre de soins des insuffisants rénaux.

En outre, cette collaboration fructueuse vise également la réduction d'évacuations, des coûts de prestations, mais aussi le partage de compétences entre les chirurgiens tunisiens et gabonais.

## Ici et ailleurs

• UNFPA

Mabingue Ngom à Libreville

Le directeur régional du Fonds des nations unies pour la population (UNFPA) pour l'Afrique de l'ouest et du centre entame, dès ce mardi, une visite officielle au Gabon. Et ce, jusqu'au vendredi 6 mai prochain. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la tenue du 5e sommet panafricain des jeunes leaders des Nations unies, au cours duquel il va s'exprimer sur le rôle du dividende démographique dans l'employabilité des jeunes. Le programme du séjour de Mabingue Ngom prévoit également des rencontres avec des autorités gouvernementales et administratives, dont les ministres en charge de la Santé et de la Jeunesse.

• Santé

La maladie chronique la plus répandue dans le monde

Maladie chronique de plus en plus répandue affectant 334 millions de personnes dans le monde et dont on ne guérit pas, l'asthme peut être grave, voire mortel lorsque les symptômes ne sont pas ou mal traités, soulignent les experts à la veille de la journée mondiale de l'asthme.

Inflammation chronique des bronches, il se manifeste par des crises sous forme de sifflements et de gênes respiratoires. Il touche toutes les tranches d'âge, mais débute souvent pendant l'enfance. La pollution est, en outre, considérée comme un facteur aggravant pour les asthmatiques les plus atteints.

En effet, c'est "la maladie chronique la plus courante chez l'enfant", souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS), observant qu'elle "sévit dans tous les pays".

• Italie

Un milliard d'euros pour la culture

Le ministre italien de la Culture, Dario Franceschini, a qualifié hier de "plus grande opération sur le patrimoine de l'histoire de la République" le plan d'un milliard d'euros d'investissements annoncé par le gouvernement.

"Ce plan permettra le financement de 33 grandes interventions situées dans 13 régions du pays et qui, depuis des années, étaient restées dans les tiroirs", s'est félicité M. Franceschini lors d'une conférence de presse. Aussi, selon l'étude récente d'un cabinet spécialisé, pour un euro investi dans la culture, le retour sur investissement est-il de 1,70 euro, a-t-il affirmé.

Rassemblés par F.B.E.M et F.S.L



## Le prix du poisson, quel rapport avec mon projet?

Votre organisation fait partie d'un écosystème – il est étonnant de voir à quel point des changements dans un secteur peuvent se répercuter sur l'ensemble de votre marché.



THE INSIDE EDGE  
www.oxfordbusinessgroup.com  
gabon@oxfordbusinessgroup.com  
@OBCinsights